

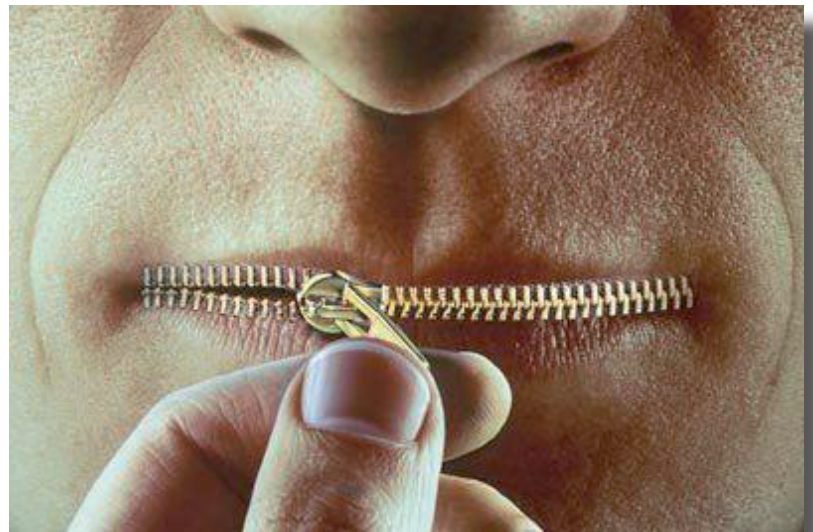
Le 21 mars 2017, journée nationale interprofessionnelle de mobilisation pour la reconquête de l'industrie et le développement des services publics

Alors que les échéances électorales se profilent (présidentielle, législatives), que le débat de fond sur les enjeux de société est confisqué dans les médias, il est primordial de mettre en avant la parole des salariés et les revendications de la CGT sur le devenir des services publics au risque de laisser d'autres le faire à nos dépens !

A ce titre, le 7 mars, les agents et fonctionnaires se sont mobilisés pour une fonction publique et des services publics dignes du 21^{ème} siècle notamment en revendiquant sur les missions, les garanties collectives et les statuts, les salaires, les emplois, les conditions de travail et la protection sociale.

Le 21 mars, la CGT appelle à élargir cette mobilisation dans un cadre interprofes-

sionnel pour la reconquête de l'industrie et des services publics. Le lien entre développement industriel, implantation des services publics s'est vérifiée hier dans l'histoire de l'aménagement du territoire et se vérifie aujourd'hui avec la délocalisation des productions et les fermetures d'usines.

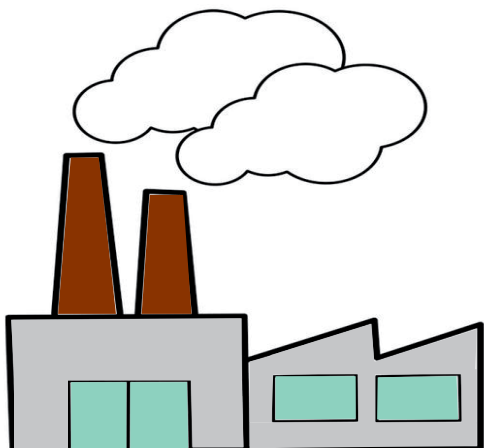


Pas d'industries sans services publics

En effet, les entreprises industrielles ont besoin d'accès aux services publics pour se développer et il y a plus de services publics là où il y a beaucoup d'activités industrielles. Toutes ces activités sont sources d'emplois et de revenus pour les salariés, les fonctionnaires, les agents publics, les entreprises et donc pour les collectivités et l'Etat (impôts, taxes, cotisations sociales...). Ces implantations nécessitent aussi le développement d'équipements publics et d'infrastructures (énergie, communications, routes, transports collectifs, éducation, petite enfance, sports, culture...) également générateurs d'emplois et de revenus. Le développement industriel suppose aussi de forts investissements dans la recherche publique et dans la formation professionnelle.

Pas de services publics sans industries

Les missions publiques nécessitent des moyens industriels pour fonctionner et il y a donc un lien avec la commande publique qui crée des débouchés pour le secteur industriel. Celle-ci doit reposer sur le mieux disant en tenant compte des critères économiques, sociaux et environnementaux (notamment dans les commissions d'achat de matériel). Elle doit prendre en compte les enjeux d'économie circulaire qui évitent les gaspillages dans les processus de fabrication et des circuits « courts » qui doivent profiter en priorité au développement local et limiter les déplacements. Plus les missions de service public se développent plus le besoin en moyens industriels est fort.




Le besoin d'une véritable politique d'aménagement du territoire

Les missions de nos champs ministériels sont pleinement concernées par cette liaison services publics-industries. Les politiques publiques d'infrastructures de transports (routes, fluvial, aérien...), d'environnement (mer, littoral, biodiversité,...), de logement, le réseau scientifique et technique (recherche) sont au cœur de ces enjeux. Enfin, dans les territoires, des projets d'aménagements et de grands chantiers structurants posent systématiquement la question du lien entre implantations industrielles et développement des services publics.

D'autres choix sont possibles, l'intervention des salariés et de la population à travers la mobilisation est indispensable.

Les politiques publiques ne sont pas une charge pour la société mais un investissement pour des services publics de qualité répondant aux besoins des usagers (collectivités, citoyens, entreprises...). Les enjeux du développement humain durable avec les transitions énergétique et écologique, ceux du logement pour tous, de l'hébergement d'urgence, ceux des transports et de la dégradation des réseaux, de l'aménagement du territoire-urbanisme et planification, de la prévention des risques naturels ou technologiques sont déterminants pour le quotidien de la population et sont liés aux enjeux industriels.



Le 21 mars, salariés, citoyens, toutes et tous dans les initiatives professionnelles et territoriales organisées par la CGT

Montreuil, le 10 mars 2017